

LA LETTRE 2021 DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE EN ILE-DE-FRANCE

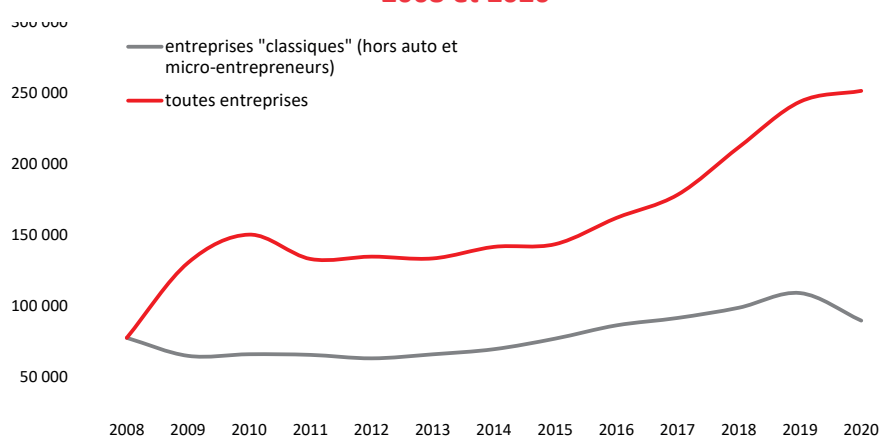
Malgré la crise sanitaire, les créations d'entreprises ont atteint un nouveau record en Ile-de-France en 2020 essentiellement via les micro-entreprises de livraison à domicile, dopées par les conséquences de la crise sanitaire.

En 2020, 251 780 entreprises ont été créées en Ile-de-France, malgré les confinements et la crise économique : l'année 2020 confirme donc le dynamisme de la création d'entreprises observé depuis 2016. Cependant, 2020 est marquée par un double phénomène : une forte progression des créations de micro-entreprises (+ 20,1 %) couplée à une chute des créations d'entreprises hors régime du micro-entrepreneur (- 17,8 %). La pandémie a entraîné la fermeture des restaurants et la progression des achats en ligne : ainsi, c'est dans des transports que les créations d'entreprises ont le plus augmenté, afin de satisfaire la demande de livraison de repas à domicile et d'achats effectués sur internet. Désormais, les territoires où se créent le plus d'entreprises sont ceux où la population est la moins diplômée.

En 2020, 251 780 entreprises ont été créées en Ile-de-France, soit 3,1 % de plus qu'en 2019, qui était déjà une année record avec 244 150 créations (+ 15,1 % par rapport à 2018). Il s'agit de la 7^e année consécutive de progression du nombre de créations dans la région. Phénomène nouveau, les créations de micro-entreprises et d'entreprises « classiques » (hors micro-entrepreneurs) connaissent des dynamiques d'évolution opposées : forte progression des créations de micro-entreprises (+ 20,1 %) et chute pour les autres types d'entreprises (- 17,8 %).

Il s'agit d'une tendance francilienne : en province la progression des créations de micro-entreprises n'est « que » de 5,2 % et les créations d'entreprises « classiques » continuent de progresser (+ 3,1 %). Ainsi l'écart de tendance entre micro-entreprises et entreprises « classiques » est de 37,9 points en Ile-de-France et seulement de 2,1 points en province.

Evolution du nombre d'entreprises créées en Ile-de-France entre 2008 et 2020



Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene).

251 780

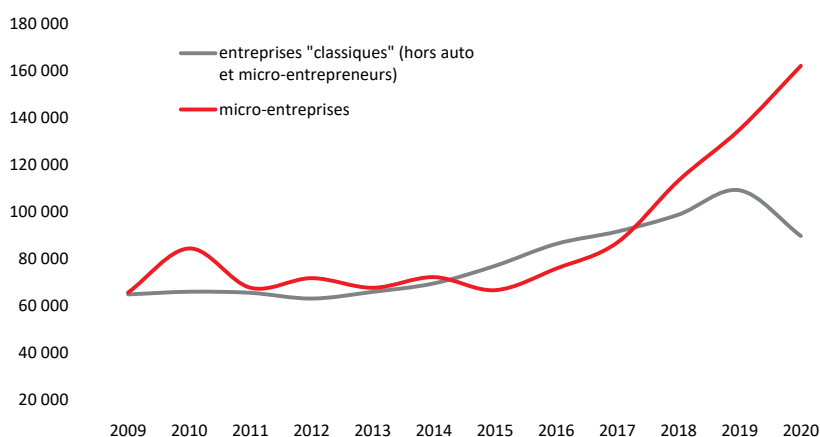
C'est le nombre
d'entreprises créées
en Ile-de-France en 2020

+ 3,1 %

C'est l'augmentation du
nombre de créations
d'entreprises en 2020 par
rapport à 2019

Désormais, plus de 2 créations d'entreprises sur 3 se font sous le régime du micro-entrepreneur (64,4 %) ; il y a trois ans, cette proportion était inférieure à 1 création d'entreprise sur 2 (48,7 % en 2017). Si l'engouement pour l'entreprenariat est réel depuis plusieurs années, notamment chez les plus jeunes, c'est surtout la situation économique actuelle qui incite certains à créer leur micro-entreprise soit pour assurer leur emploi, soit pour trouver un complément de revenus. La mise à l'arrêt de plusieurs secteurs d'activités dans leur totalité a privé les étudiants, les jeunes diplômés et les travailleurs les plus précaires d'opportunités d'emplois durant de long mois, la création d'entreprises est donc apparue comme une opportunité pour traverser cette période de crise.

Evolution du nombre d'entreprises créées en Ile-de-France entre 2009 et 2020 : auto-entrepreneurs puis micro-entrepreneurs et « entreprises classiques »



Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene).

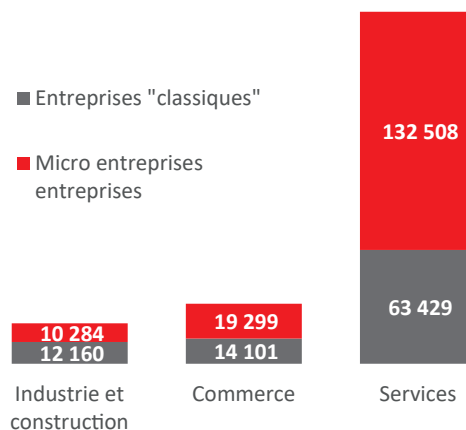
LA FERMETURE DES RESTAURANTS A BOOSTÉ LES CRÉATIONS DE MICROENTREPRISES DE LIVRAISON À DOMICILE

Les créations d'entreprises ont lieu essentiellement dans les services, puisque plus des trois quarts (77,8 %) des créations se font dans ce secteur, viennent ensuite les commerces (13,3 %) puis les entreprises de construction (6,5 %) et enfin les entreprises industrielles (2,4 %).

Pour ces 4 grands secteurs, la part des micro-entreprises a progressé ; elles représentent désormais 40,0 % des créations dans la construction et sont majoritaires dans les autres secteurs : 57,8 % pour les commerces, 61,9 % pour l'industrie et 67,6 % pour les services. Selon les secteurs d'activités les dynamiques des créations d'entreprises diffèrent : le nombre de créations diminue dans l'industrie (- 4,9 %), est stable pour la construction (- 0,1 %), progresse pour les services (+ 1,4 %) et progresse fortement pour les commerces (+ 18,4 %). Là encore, conséquence de la crise, il est visible que l'année 2020 est moins favorable à la création de structures nécessitant un investissement matériel de départ (industrie et construction) au profit d'entreprises pouvant démarrer sans apport conséquent, auxquelles le régime du micro-entrepreneur est adapté.

A un niveau de nomenclature d'activité plus fin, le secteur des transports est celui qui a connu la plus forte progres-

Nombre de créations d'entreprises en Ile-de-France, par secteur d'activité, en 2020



Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene).

sion en nombre de créations d'entreprises : + 23,1 %, désormais les transports représentent près du quart des nouvelles entreprises de services (24,8 %). Si les créations d'entreprises « classiques » ont fortement chuté (- 53,7 %) les créations de micro-entreprises ont très fortement progressé (+ 64,5 %) en raison des nombreux nouveaux livreurs à domicile, notamment pour la restauration. En effet, la fermeture des restaurants durant le premier confinement (de mi-mars à mi-mai), puis à partir d'octobre 2020, explique cette flambée. Au niveau national, le nombre de livreurs chez Deliveroo, est passé de 11 000 à 14 000 durant l'année 2020 ; ce phé-

nomène est équivalent chez les autres grands acteurs de la livraison de repas à domicile (Uber Eats, Just-Eat). La fermeture des commerces dits « non essentiels » a également fait progresser les achats en ligne et par conséquent les besoins en main d'œuvre pour les livrai-

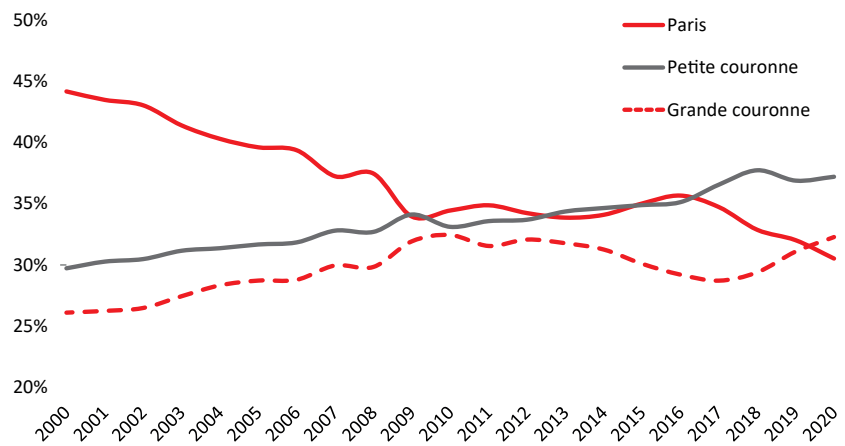
77,8 %
C'est la part de créations d'entreprises dans les services

Depuis 20 ans, la part de Paris parmi les créations d'entreprises franciliennes diminue, passant de 40,2 % du total des créations régionales en 2000 à 30,5 % en 2020. Désormais il se crée plus d'entreprises en petite couronne (37,2 %) et grande couronne (32,2 %) que dans la capitale.

En 2020, le nombre de créations a diminué dans deux départements : à Paris (- 1,7 %) et dans les Hauts-de-Seine (- 0,2 %), il s'agit des deux seuls départements qui ont une population plus diplômée que la moyenne régionale : 39,3 % des Parisiens ont un diplôme niveau bac + 5 ou plus ; cette proportion est de 30,7 % dans les Hauts-de-Seine, contre 20,7 % pour l'ensemble de la population francilienne. Cela confirme que la création d'entreprise a souvent été en 2020 une opportunité, pour ceux qui souffrent le plus de la crise actuelle, soit de créer leur propre emploi, soit d'augmenter leurs revenus. Les populations les plus fragiles économiquement durant la pandémie étant les jeunes, les non diplômés, les contrats précaires, ils sont nombreux à se tourner vers la création d'emplois indépendants via des plateformes web : chauffeurs VTC, livreurs,...

Traditionnellement, Paris est le département francilien pour lequel le taux de création (nombre de créations d'entreprises / stock d'entreprises) est le plus faible : cela est davantage une conséquence du nombre important d'entreprises déjà existantes dans la capitale qu'un signe que les Parisiens sont moins attirés par la création d'entreprises que la population vivant en banlieue. En revanche, le recul du nombre de créations d'entreprises dans les Hauts-de-Seine couplé au dynamisme de la création en grande couronne, fait que le taux de création dans les Hauts-de-Seine (19,9 %) est désormais inférieur à ceux des quatre départements les plus éloignés de la capitale : 19,6 % pour la Seine-et-Marne, 19,2 % pour les Yvelines, 21,2 % pour l'Essonne et 21,6 % pour le Val-D'oise.

Evolution du nombre d'entreprises créées en Ile-de-France entre 2000 et 2020, selon le territoire



Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene).

18,6 %

C'est le taux de créations d'entreprises en Ile-de-France

15,9 %

C'est le taux de créations d'entreprises en France

Taux de créations d'entreprises en Ile-de-France, par territoire

	Taux de création
Paris	14,7 %
Hauts-de-Seine	19,0 %
Seine-Saint-Denis	23,3 %
Val-de-Marne	23,0 %
Petite Couronne	21,5 %
Seine-et-Marne	19,6 %
Yvelines	19,2 %
Essonne	21,2 %
Val-d'Oise	21,6 %
Grande Couronne	20,4 %
Ile-de-France	18,6 %
Province	15,0 %
France	15,9 %

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene), 2020.

MICRO-ENTREPRENEUR : UN RÉGIME SIMPLIFIÉ

La micro-entreprise est une entreprise individuelle (EI), une entreprise individuelle à responsabilité limitée (EIRL), ou une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL) dont l'associé unique est une personne physique, immatriculée soit au Répertoire des métiers, soit au Registre du commerce et des sociétés.

Les micro-entrepreneurs bénéficient d'un régime social particulier, le micro-social, et sont soumis au régime fiscal de droit commun du micro-entrepreneur tout en pouvant opter pour le régime fiscal optionnel du versement fiscal libératoire.

Le calcul des cotisations sociales et des impôts est simplifié : il s'agit d'un pourcentage du chiffre d'affaires. Il n'y a pas de cotisations sociales s'il n'y a pas de chiffre d'affaires.

L'assujettissement à la cotisation foncière des entreprises (CFE)

Le micro-entrepreneur doit s'acquitter de la Cotisation foncière des entreprises (CFE), et, le cas échéant, procéder à sa déclaration de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

Précisions en matière de TVA

Le régime de micro-entrepreneur n'est pas soumis à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA). Le régime qui s'applique est celui de la franchise en base de TVA. Ainsi, le micro-entrepreneur ne facture pas de TVA jusqu'à certains niveaux de chiffre d'affaires :

- 94 300 € pour les ventes de marchandises,
- 36 500 € pour les prestations de services.
- Ou si le chiffre d'affaires dépasse deux années consécutives 85 800 € (sans dépasser le seuil de 94 300 €) pour les activités de vente de marchandises et 34 400 € (sans dépasser le seuil de 36 500 €) pour les prestations de services.
- En contrepartie, le micro-entrepreneur ne récupère pas la TVA sur ses achats.

Les conditions à respecter pour relever du régime de la micro-entreprise

Avoir réalisé au cours de l'année civile N-1 ou N-2 un chiffre d'affaires inférieur aux limites suivantes :

- 176 200 € pour une activité de vente de marchandises, d'objets, de fournitures, de denrées à emporter ou à consommer sur place, ou pour des prestations d'hébergement, à l'exception de la location de locaux d'habitation meublés dont le seuil est de 70 000 € ;
- 72 500 € pour les prestations de services relevant de la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux (BIC) ou des bénéfices non commerciaux (BNC).
- En cas d'activité mixte (vente et prestations de services), le chiffre d'affaires global ne doit pas dépasser 176 200 €, à l'intérieur desquels le chiffre d'affaires des prestations de services ne doit pas excéder 72 500 €.

Source : www.cci.fr



NOMBRE DE CRÉATIONS D'ENTREPRISES

	2018			2019			2020		
	Entreprises (hors micro-entrepreneurs)	Auto-entrepreneurs puis micro-entrepreneurs	Total entreprises	Entreprises (hors micro-entrepreneurs)	Micro-entrepreneurs	Total entreprises	Entreprises (hors micro-entrepreneurs)	Micro-entrepreneurs	Total entreprises
Ile-de-France	98 778	113 271	212 049	109 129	135 018	244 147	89 690	162 091	251 781
Glissement annuel*	7,9 %	30,3 %	18,8 %	10,5 %	19,2 %	15,1 %	- 17,8 %	20,1 %	3,1 %
Paris	34 176	35 523	69 699	37 768	40 411	78 179	34 205	42 646	76 851
Glissement annuel*	5,8 %	19,7 %	12,5 %	10,5 %	13,8 %	12,2 %	- 9,4 %	5,5 %	- 1,7 %
Petite couronne	34 820	45 185	80 005	37 503	52 548	90 051	29 611	64 049	93 660
Glissement annuel*	7,7 %	37,3 %	22,6 %	7,7 %	16,3 %	12,6 %	- 21,0 %	21,9 %	4,0 %
Grande couronne	29 782	32 563	62 345	33 858	42 059	75 917	25 874	55 396	81 270
Glissement annuel*	10,6 %	33,8 %	21,6 %	13,7 %	29,2 %	21,8 %	- 23,6 %	31,7 %	7,1 %
France hors IdF	192 592	286 642	479 234	204 086	367 024	571 110	210 360	386 023	596 383
Glissement annuel*	- 25,3 %	85,1 %	16,1 %	6,0 %	28,0 %	19,2 %	3,1 %	5,2 %	4,4 %
France	291 370	399 913	691 283	313 215	502 042	815 257	300 050	548 114	848 164
Glissement annuel*	5,1 %	27,3 %	16,9 %	7,5 %	25,5 %	17,9 %	- 4,2 %	9,2 %	4,0 %

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene), 2020.

* évolution par rapport à l'année précédente

NOMBRE DE CRÉATIONS D'ENTREPRISES PAR DÉPARTEMENT EN ILE-DE-FRANCE

	2018			2019			2020		
	Entreprises (hors micro-entrepreneurs)	Auto-entrepreneurs puis micro-entrepreneurs	Total entreprises	Entreprises (hors micro-entrepreneurs)	Micro-entrepreneurs	Total entreprises	Entreprises (hors micro-entrepreneurs)	Micro-entrepreneurs	Total entreprises
Paris (75)	34 176	35 523	69 699	37 768	40 411	78 179	34 205	42 646	76 851
glissement annuel	5,8 %	19,7 %	12,5 %	10,5 %	13,8 %	12,2 %	- 9,4 %	5,5 %	- 1,7 %
Hauts-de-Seine (92)	12 919	16 809	29 728	13 535	18 998	32 533	11 098	21 382	32 480
glissement annuel	7,4 %	26,9 %	17,6 %	4,8 %	13,0 %	9,4 %	- 18,0 %	12,5 %	- 0,2 %
Seine-Saint-Denis (93)	12 789	15 821	28 610	13 844	18 650	32 494	10 851	24 161	35 012
glissement annuel	5,7 %	51,0 %	26,7 %	8,2 %	17,9 %	13,6 %	-21,6 %	29,5 %	7,7 %
Val-de-Marne (94)	9 112	12 555	21 667	10 124	14 900	25 024	7 662	18 506	26 168
glissement annuel	11,2 %	36,6 %	24,6 %	11,1 %	18,7 %	15,5 %	- 24,3 %	24,2 %	4,6 %
Seine-et-Marne (77)	6 975	7 225	14 200	8 184	9 775	17 959	6 106	12 847	18 953
glissement annuel	2,8 %	31,8 %	15,8 %	17,3 %	35,3 %	26,5 %	- 25,4 %	31,4 %	5,5 %
Yvelines (78)	7 696	9 605	17 301	8 601	11 977	20 578	6 803	15 098	21 901
glissement annuel	12,2 %	26,8 %	19,9 %	11,8 %	24,7 %	18,9 %	- 20,9 %	26,1 %	6,4 %
Essonne (91)	6 915	7 435	14 350	7 953	9 893	17 846	6 436	13 190	19 626
glissement annuel	12,7 %	31,3 %	21,6 %	15,0 %	33,1 %	24,4 %	- 19,1 %	33,3 %	10,0 %
Val-d'Oise (95)	8 196	8 298	16 494	9 120	10 414	19 534	6 529	14 261	20 790
glissement annuel	14,6 %	47,8 %	29,2 %	11,3 %	25,5 %	18,4 %	- 28,4 %	36,9 %	6,4 %

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene), 2020. * évolution par rapport à l'année précédente

NOMBRE DE CRÉATIONS D'ENTREPRISES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

	2018			2019			2020		
	Entreprises (hors micro- entrepreneurs)	Auto- entrepreneurs puis micro- entrepreneurs	Total entre- prises	Entreprises (hors micro- entrepreneurs)	Micro- entre- preneurs	Total entre- prises	Entreprises (hors micro- entrepreneurs)	Micro- entre- preneurs	Total entre- prises
COMMERCE	16 899	8 044	24 943	17 368	10 835	28 203	14 101	19 299	33 400
Glissement annuel*	4,0 %	30,5 %	11,3 %	2,8 %	34,7 %	13,1 %	-18,8 %	78,1 %	18,4 %
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	2 378	898	3 276	2 593	1 003	3 596	2 149	1 614	3 763
Glissement annuel*	7,7 %	29,4 %	12,8 %	9,0 %	11,7 %	9,8 %	- 17,1 %	60,9 %	4,6 %
Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	6 093	1 011	7 104	6 166	1 067	7 233	4 721	4 368	9 089
Glissement annuel*	6,1 %	30,1 %	8,9 %	1,2 %	5,5 %	1,8 %	- 23,4 %	309,4 %	25,7 %
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	8 428	6 135	14 563	8 609	8 765	17 374	7 231	13 317	20 548
Glissement annuel*	1,7 %	30,7 %	12,2 %	2,1 %	42,9 %	19,3 %	- 16,0 %	51,9 %	18,3 %
INDUSTRIE & CONSTRUCTION	13 301	5 378	18 679	16 060	6 706	22 766	12 160	10 284	22 444
Glissement annuel*	4,1%	20,8%	8,4%	20,7%	24,7%	21,9%	-24,3%	53,4%	- 1,4 %
Industrie	2 885	1 896	4 781	3 815	2 506	6 321	2 292	3 719	6 011
Glissement annuel*	5,2 %	30,0 %	13,8 %	32,2 %	32,2 %	32,2 %	- 39,9%	48,4 %	- 4,9 %
Construction	10 416	3 482	13 898	12 245	4 200	16 445	9 868	6 565	16 433
Glissement annuel*	3,8 %	16,4 %	6,7 %	17,6 %	20,6 %	18,3 %	- 19,4 %	56,3 %	- 0,1 %
SERVICES	68 574	99 853	168 427	75 701	117 477	193 178	63 429	132 508	195 937
Glissement annuel*	9,6%	30,8%	21,3 %	10,4 %	17,6 %	14,7 %	- 16,2 %	12,8 %	1,4 %
Transports et entreposage	13 072	23 167	36 239	13 761	25 532	39 293	6 372	42 000	48 372
Glissement annuel*	33,5 %	54,8 %	46,4 %	5,3 %	10,2%	8,4%	- 53,7 %	64,5%	23,1 %
Hébergement et restauration	4 762	2 396	7 158	5 131	2 851	7 982	3 809	5 218	9 027
Glissement annuel*	3,3 %	57,9 %	16,8 %	7,7 %	19,0 %	11,5 %	- 25,8%	83,0 %	13,1 %
Information et communication	7 915	8 248	16 163	8 280	10 217	18 497	8 166	10 077	18 243
Glissement annuel*	3,7 %	25,5 %	13,8 %	4,6 %	23,9 %	14,4 %	- 1,4 %	- 1,4 %	- 1,4 %
Activités financières et d'assurance	4 830	996	5 826	5 622	1 185	6 807	5 824	1 174	6 998
Glissement annuel*	8,2 %	17,9 %	9,7 %	16,4 %	19,0 %	16,8 %	3,6 %	- 0,9 %	2,8 %
Activités immobilières	4 870	1 547	6 417	5 703	1 949	7 652	4 888	2 914	7 802
Glissement annuel*	17,2 %	43,4 %	22,6 %	17,1 %	26,0 %	19,2 %	- 14,3 %	49,5 %	2,0 %
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	17 504	36 300	53 804	19 084	43 163	62 247	17 732	39 283	57 015
Glissement annuel*	4,0 %	29,3 %	19,8 %	9,0 %	18,9 %	15,7 %	- 7,1 %	- 9,0 %	- 8,4 %
Activités de services administratifs et de soutien	5 529	5 045	10 574	6 539	5 886	12 425	4 952	6 334	11 286
Glissement annuel*	6,4 %	19,0 %	12,1 %	18,3 %	16,7 %	17,5 %	- 24,3 %	7,6 %	- 9,2 %
Enseignement	1 249	8 177	9 426	1 336	10 138	11 474	1 350	9 192	10 542
Glissement annuel*	- 6,6 %	13,1 %	10,0 %	7,0 %	24,0 %	21,7 %	1,0 %	- 9,3 %	- 8,1 %
Santé humaine et action sociale	4 419	4 296	8 715	4 816	4 657	9 473	4 425	4 298	8 723
Glissement annuel*	- 0,4 %	10,5 %	4,7 %	9,0 %	8,4 %	8,7 %	- 8,1 %	- 7,7 %	- 7,9 %
Arts, spectacles et activités récréatives	1 369	4 957	6 326	1 727	5 597	7 324	3 529	4 444	7 973
Glissement annuel*	6,5 %	19,4 %	16,4 %	26,2 %	12,9 %	15,8 %	104,3 %	-20,6%	8,9%
Autres activités de services	3 055	4 724	7 779	3 702	6 302	10 004	2 382	7 574	9 956
Glissement annuel*	8,4 %	26,1 %	18,5 %	21,2 %	33,4 %	28,6 %	- 35,7 %	20,2 %	- 0,5 %

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene), 2020.

* évolution par rapport à l'année précédente

CROCIS de la CCI Paris Ile-de-France - 27 avenue de Friedland - 75382 PARIS cedex 08

tél. : +33 (0) 1 55 65 82 00 - fax : +33 (0) 1 55 65 82 62 - e-mail : crocis@cci-paris-idf.fr

Retrouvez toutes nos publications sur www.crocis.cci-paris-idf.fr

Directeur de la publication : Stéphane FRATACCI
 Directeur de la rédaction : France MOROT-VIDELAINE
 Responsable du CROCIS : Isabelle SAVELLI
 Industrie - Démographie d'entreprise : Yves BURFIN
 Commerce - Enquêtes - Développement durable : Julien TUILLIER

Conjoncture - Benchmark européen : Mickaël LE PRIOL
 Services : Bénédicte GUALBERT
 Veille économique : Marielle GUERARD ; Charlotte BIZIEUX
 PAO - Web : Nathalie PAGNOUX
 Administration - Secrétariat : Isabelle BURGOT-LAMBERT

Copyright : couverture : ©memyjo/Adobe Stock - page 4 : ©DenisSmagilov/Fotolia